

# L'emploi partagé poursuit sa progression

**Terralliance** Le groupement d'employeurs évolue en répondant au mieux aux attentes des éleveurs pour de l'emploi partagé.

➤ 124 exploitations sont adhérentes au groupement d'employeurs Terralliance en 2010, soit 50 % de plus par rapport à 2009. « Une progression importante mais aussi indispensable, pour conforter la structure », explique Jean-Yves Milbeau, président du groupement. La typologie évolue avec la conjoncture. En 2008, année faste pour la production laitière, les nouveaux adhérents étaient à 59 % des élevages laitiers, contre 39 % en 2007. Désormais, c'est plutôt l'équilibre entre les deux productions, même si proportionnellement la part relative des adhérents porcins est plus élevée. Les chiffres confirment l'intérêt des agriculteurs pour cette solution de l'emploi partagé. Démarré en 2007 avec 7,5 emplois (équivalent temps plein), la progression est constante depuis avec 21,7 en 2008, 29,7 en 2009 et 36,5 en 2010. Et actuel-

lement ce sont une quarantaine de groupes qui emploient un salarié. Le groupement a facturé 5 8649 heures (+22 %) et réalisé un chiffre d'affaires de 1 millions d'euros (+27 %).

## Alchimie pas évidente

Le bilan des 4 années de fonctionnement montre aussi qu'il s'agit d'une démarche assez complexe. « Il faut d'abord faire coïncider plusieurs demandes sur un secteur géographique assez limité, bien cerner les attentes des éleveurs », souligne Mickaël Alexandre, chargé de développement du groupement. Certes, il y a ce souci de ne pas avoir à gérer directement le recrutement, de se libérer de toute la partie administrative qui est prise en charge par Terralliance, « mais il faut aussi bien faire comprendre que la relation avec le ou la salarié(e) au quotidien sera du ressort du ou des agriculteurs. D'où la

*nécessité de pouvoir mettre en contact un salarié qui a le profil attendu, la qualification* ». Une alchimie pas toujours évidente. Quant aux motivations des sollicitations, elles sont diverses : le départ d'un associé, la retraite d'un parent, une diminution de l'endettement qui permet de penser à un peu plus de souplesse dans le travail.

« Pour autant, reconnaît Mickaël Alexandre, Terralliance n'est pas toujours la solution adaptée à toutes les situations rencontrées. Le recours au service de remplacement, la délégation de travaux voire l'automatisation, peuvent parfois s'avérer des solutions pertinentes ».

Par ailleurs, des obstacles peuvent se dresser, liés notamment à la conjoncture, aux tarifs parfois jugés élevés. Beaucoup d'agriculteurs, non-employeurs de main d'œuvre, ont une méconnaissance du coût et de la gestion d'un salarié. C'est ce qui explique que sur 122 sollicitations en 2010, le taux de conclusion se situe à 34 %. À noter parmi les nouvelles attentes, l'aide au recrutement direct. Pierre Dénès



JEAN-YVES MILBEAU  
Président du groupement



MICKAËL ALEXANDRE  
Chargé de développement

AGENDA



Cedapa

Réunion mesure agroenvironnementale

Le Cedapa organise des réunions locales pour les agriculteurs ayant signé une mesure agro-environnementale « système fourrager économe en intrants » (SFEI) :

Jeudi 28 avril à 14h, salle centre social à Plérin  
Inscriptions et renseignements au Cedapa  
02.96.74.75.50

FORMATION



Transformer et vendre circuits courts des produits carnés

Vendre en direct des produits carnés. Connaître les règles sanitaires. Savoir quelle est la demande des consommateurs. Savoir comment mettre en place un projet.

La Chambre d'agriculture propose une formation animée par Arnaud Besombes, spécialiste hygiène et transformation des viandes. Florence Travert, conseillère pour les nouveaux marchés.